

BARÈME DES HONORAIRES



VENTES

Honoraires VENTES

2,5% HT + 20% TVA = 3% TTC

sur le prix de vente affiché net vendeur à 1.000€ TTC supérieur et avec un minimum de 5.000€ TTC



VIAGERS

Honoraires VENTES VIAGERS

5% HT + 20% TVA = 6% TTC

sur la valeur vénale du bien



LOCATIONS

Honoraires LOCATIONS

**Plafond du barème TTC en vigueur (loi Alur)
Montant Identique à la charge
du locataire et à la charge du propriétaire**

Exemple à Paris : 12€/m² pour visites, dossier,
rédaction de bail,
+ 3€/m² pour état des lieux d'entrée, soit 15€/m²/partie

**Etat des lieux de sortie gratuit au locataire
et 6€/m² à la charge du propriétaire.**

**Arc-en-ciel Immo (enseigne commerciale) SARL Exemple Immobilier • 37, rue des Blancs Manteaux 75004 Paris
Tél. : 01.71.18.28.60 • Fax : 01.71.18.28.61 • info@arc-en-ciel-immo.com • www.arc-en-ciel-immo.com**

Capital 7.622,45€ - RCS Paris Siret 421 658 881 00022 - TVA FR 43 421 658 881 - APE/NAF 6831Z - Carte professionnelle Transaction T9716 Préfecture de Police de Paris RCP Transaction sur Immeubles Allianz Police n°41318954 - Garantie Financière Allianz 110.000€ Transaction avec manquement de fonds - RCP CIF Covéa Risks Police n°120140495 ORIAS n°07036405 Organisme Registre Intermédiaires en Assurance www.orias.fr - Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA) - Conseiller en Investissement Financier (CIF) IOBSP Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement non exclusif niveau III - CNCIOB Membre de la Chambre Nationale des Conseils Intermédiaires en Opérations de Banque CNCIF Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers membre n°D012163 - ODYSSEAL Association Nationale des Conseillers en Investissement Indépendants UNIS Union des Syndicats de l'Immobilier - SNEG Syndicat National des Entreprises Gales & Co - Fichier AMEPI d'Exclusivités Partagées.

